

## **Objectif du document**

La journée du 22 septembre 2011 consacrée au concept d'Intervention Précoce (IP) s'est déroulée en deux temps : une partie théorique le matin avec des conférenciers issus de différents champs professionnels (médecine, justice, politique et sport) suivie d'une partie plus pratique avec un travail en ateliers par domaine de compétences. La journée s'est close par le retour des 8 ateliers en séance plénière. Ce document reprend les points centraux discutés dans les ateliers et propose une synthèse de la séance plénière.

## **I. Les ateliers**

### **Thématiques transversales**

- Réflexion sur les valeurs communes à développer, développer une appartenance identitaire, renforcer la cohérence
- Partage des ressources et des expériences en interne et en externe
- Nécessité du décloisonnement et de l'interdisciplinarité
- La suite à donner, passer le relais, recourir au réseau
- Spécifier les mandats d'intervention et clarifier les rôles respectifs et les limites des acteurs
- Lien avec le politique
- Redonner une place centrale aux parents en mettant en avant leurs compétences, établir des liens avec eux en l'absence de problèmes également
- Faire l'état des lieux des problématiques rencontrées dans chaque champ et en définir les compétences spécifiques pour y répondre

### **Détail des ateliers**

#### **Atelier 1 : Animation socioculturelle**

M. Geiser, Conseiller spécialisé pour la promotion de la santé et la prévention, Santé bernoise

A. Rubin, Animatrice, Plateforme romande de l'animation

Cet atelier a dégagé trois points centraux par rapport à son action. Premièrement, la nécessité de se faire connaître et d'être reconnu en tant que tel. Deuxièmement, le besoin de créer une vision commune par l'échange de pratiques au sein du champ professionnel. Et finalement, le désir d'une réflexion sur la suite à donner aux interventions (par exemple, en passant le relais à des institutions spécialisées).

Les ressources pour répondre à ces interrogations sont multiples et les participants à l'atelier soulignent le rôle clé qu'ils ont du fait de leur position d'articulation entre habitants et monde politique. Dans le but de travailler en équipe, il est en effet nécessaire de relier les habitants et les acteurs (politiques et institutionnels) d'un quartier ou d'une ville, et ce également dans une dimension intergénérationnelle. De par leur position privilégiée, les animateurs socioculturels peuvent accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs envies, mais également dans la responsabilisation et la socialisation de ceux-ci. Le rôle de médiateur de concert avec les réseaux institutionnels et naturels (commerçants, habitants, etc.) est également souligné.

**Atelier 2 : TSHM et proximité**

C. Mani, Directeur opérationnel, FASe

G. Musy, Coordinateur de région, FASe

Les participants à cet atelier ont dégagé les besoins inhérents à leur position en rapport avec l'IP et les ressources nécessaires pour y répondre. Les travailleurs sociaux hors murs et de proximité sont au cœur de la phase de repérage de l'IP. Dans celle-ci, ils agissent comme des relais vers la prise en charge. Savoir vers qui s'orienter demeure toutefois un point encore à développer. La solution envisagée la plus adéquate semble celle de recourir au réseau.

Pour introduire la réflexion de cet atelier, il a été fait référence à certains écueils auxquels peuvent être confrontés les travailleurs hors murs dans la mise en place de l'intervention précoce, tels la pression du politique et du contexte local, le développement d'un concept se basant uniquement sur la notion de repérage au détriment d'une action sur les causes et la promotion de l'environnement, l'étiquetage des situations de vulnérabilité et risque de stigmatisation à long terme, échanges d'informations sensibles sur des situations à l'intérieur d'une commune, d'un quartier, dans le cadre du travail en réseau.

La discussion a ensuite montré qu'afin de répondre au mieux aux besoins des adolescents (notamment par la multiplicité des interventions et le développement des outils en faveur des jeunes), il est essentiel de spécifier précisément les mandats d'intervention des acteurs du réseau tout en clarifiant les rôles respectifs. Dans cette optique, la clarté du mandat TSHM face à la communauté politique est à repreciser autour du travail de proximité qui en est sa spécificité. S'agit-il d'aider les jeunes ? De résoudre toutes les demandes de situations problématiques posées par les jeunes ? L'articulation entre le rôle des TSHM et les intentions politiques n'est pas toujours bien définie, en ce sens que l'engagement des communes et du politique diffère. Il est important également de développer la communication avec le politique et la population sur l'image positive des jeunes et sur le travail des TSHM. Ceci pourrait être fait par un mouvement bottom-up consistant à prendre comme point de départ les problématiques des jeunes. Si le lien avec les politiques doit être développé, cet atelier souligne également la nécessité de ne pas se limiter au travail social, mais de travailler avec les acteurs multiples de l'environnement en question.

### **Atelier 3 : Institutions socioéducatives et/ou action sociale**

O. Grand, Directeur, AvenirSocial

Un des éléments problématiques relevé lors de cet atelier concerne le cloisonnement des systèmes entre eux. Par exemple, lorsqu'un mineur passe sur ses 18 ans, il y a une rupture quant aux possibilités de prises charge. On relève ici l'étroitesse des mandats qui sont donnés aux travailleurs sociaux. Ceux-là sont déterminés sur des objectifs précis, voire à court terme, et rendent la marge de manœuvre nécessaire à une démarche IP difficile. On évoque la difficile adéquation entre besoins et moyens.

Les membres du groupe étaient issus d'ancrages institutionnels très différents. Il est pourtant apparu que chacun pouvait être référent, soit contribuer dans sa fonction à l'élaboration ou à la promotion d'un environnement favorable. Mais il était clair aussi que, revenant sur la question des mandats, ceux-ci sont souvent trop limités dans le temps alors que l'IP nécessite une prise en charge à long terme, ce qui est en tension avec les ressources à disposition.

L'atelier a également mené une réflexion sur la nécessité de renforcer les liens au sein des réseaux. L'interdisciplinarité est apparue comme essentielle.

### **Atelier 4 : Contrainte et mesures thérapeutiques**

Ph. Nielsen, Psychologue psychothérapeute FSP, Consultations Adolescents,  
Fondation Phénix

La contrainte est une donnée incontournable dans cette thématique, mais son intégration dans l'IP doit être faite de manière particulière. En effet, il est facile de faire des amalgames entre contrainte et coercition, ce qui peut entraîner des dérapages non voulus. Les partenaires incontournables pour la contrainte sont évidemment les parents, avec qui il est nécessaire d'établir des alliances, même si ceux-ci sont réticents. Les méthodes et alliances développées doivent être élaborées non seulement avec les parents, mais également en tenant compte du réseau.

De par sa nature punitive, la contrainte nécessite une campagne d'information spécifique (par exemple : « contrainte et soins ») afin d'éviter tout obstacle au travail avec les jeunes.

### **Atelier 5 : Ecoles (obligatoire, spécialisée, professionnelle)**

G. Pannatier, Responsable Suisse romande, RADIX  
C. Hayoz Etter, Chargée prévention, REPER

Cet atelier a développé une démarche interrogative sur les différentes étapes de l'IP au sein du champ scolaire. Il a souligné l'importance de construire une compréhension commune de la démarche d'intervention précoce parmi les différents acteurs internes à l'école, de considérer l'environnement dans son ensemble et de mobiliser les ressources de chacun. Le repérage et l'intervention peuvent être facilités par le partage des ressources et des expériences en interne (entre collègues enseignants et spécialistes) comme en externe (avec les centres de prévention et autres acteurs). Dans la démarche interne, il s'agira de définir des valeurs communes et les mettre en pratique de manière cohérente (par exemple : la

culture du respect en rapport à l'autorité remise en question). Dans la démarche externe, il est important de clarifier les rôles et les limites des acteurs dans le cadre d'intervention et dans l'intervention en elle-même. La définition des rôles est importante, mais dans le contexte scolaire, celle des limites l'est peut-être encore plus. En effet, le rôle d'enseignant dans l'IP est surtout celui de relais et d'orientation. Il est finalement question également de réfléchir à l'ouverture à donner à la collaboration avec les parents.

#### **Atelier 6 : Associations sportives**

T. Larequi, Cheffe de projet prévention, DSAS, Lausanne

G.-A. Carrel, Directeur du Service des sports, UNIL et EPFL

L'atelier sur le sport a mis en avant différents aspects problématiques inhérents au milieu. Premièrement, la cohabitation parfois difficile entre deux visions différentes du sport : le « sport pour tous » et le « sport d'élite ». Le « sport pour tous » est là pour protéger le potentiel physique de l'individu, sa santé. Dans cette activité, l'homme est confronté à ses sensations, au plaisir du mouvement, à la rencontre avec lui-même et avec l'autre. Le sport d'élite, quant à lui, cherche à maximiser le potentiel de l'individu. Dans cette course à la performance, le corps est objet, il est bien souvent instrumentalisé. C'est regrettable parce qu'une compétition bien comprise doit considérer l'autre comme un partenaire de progression. Dans le « sport pour tous », moins compétitif, ce sont davantage des problèmes de gestion de l'excès que l'on rencontre (« on boit quand on gagne, on boit quand on perd »). L'encadrement sportif au sein des clubs non professionnels se présente donc comme un second problème inhérent au monde du sport. Il s'agit de pouvoir et de savoir fêter la victoire, sans pour autant entraver le bien-être individuel et collectif de l'équipe.

Que l'on parle de l'élite ou non, il conviendrait de mettre en place un environnement sain et sûr où les éducateurs, les parents, les membres des différents comités et personnel médical partagent les mêmes valeurs et placent le jeune au centre de l'apprentissage ou de l'entraînement.

Il paraît en outre essentiel d'intégrer le plus possible le jeune en difficulté dans un club ou une équipe, en lui confiant des responsabilités mesurables et contrôlables dans lesquelles il peut s'identifier. Il ne s'agit pas là de créer un groupe de jeunes en difficulté, mais de les intégrer dans des groupes "sains" où ils seront confrontés à d'autres modèles, à d'autres rôles (passer d'un rôle passif à un rôle actif, d'une position « d'encadré » à une situation « d'encadrant ».)

Un dernier point soulevé est enfin le manque d'espace de mouvement en zone urbaine et l'utilisation insuffisante, en périphérie, des ressources naturelles extérieures.

#### **Atelier 7 : Sexualité des jeunes**

L. Borno, Conseillère en santé sexuelle et reproductive, Profa

L. de Jonckheere, Conseillère en santé sexuelle et reproductive, Profa

Le but de l'atelier a été d'établir les principaux problèmes rencontrés dans le champ de la sexualité des jeunes et de réfléchir aux ressources pour y répondre. Les difficultés rencontrées sont notamment : les débordements et les comportements hypersexués des

jeunes, les problèmes de conduite à risques (alcool lié au cannabis), les remarques homophobes et le dialogue difficile sur la sexualité entre parents, ados et enfants.

S'il est important de répondre aux besoins et demandes, il faut en préambule évaluer l'urgence d'une situation, car la pratique professionnelle du champ ne permet pas toujours de revoir la personne. Pour l'action en tant que telle, il est important de rappeler le cadre légal (relatif aux situations spécifiques), de rester dans le non-jugement (ne pas diaboliser certains comportements) et de rester ouvert au dialogue. Dans les pratiques à risque, on peut notamment analyser avec le jeune ce que lui apporte ces pratiques et discuter avec lui comment les événements sont vécus.

#### **Atelier 8 : Parentalité et soutien à la famille**

C. Kibora, Cheffe de projet prévention, Addiction Info Suisse

V. Fenter, Formation des parents

Pour accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité, cet atelier a mis en avant deux pôles de travail : le réseau et les parents. Il s'agira de développer et d'utiliser de manière continue le réseau naturel afin d'améliorer l'efficacité des actions respectives. Il importe que des contacts avec les parents soient noués hors de situations de crise. Les parents font partie de l'environnement du jeune et ont besoin que leur place soit reconnue comme telle par les autres acteurs du réseau. Il s'agit donc de valoriser la position et les efforts des parents : la grande majorité d'entre eux veulent faire de leur mieux pour leur enfant / adolescent. Lorsqu'ils se trouvent confrontés à des situations éducatives difficiles, les parents se sentent fréquemment dépassés, très seuls et ne savent pas où trouver de l'aide. Travailler avec les parents est, vis-à-vis des jeunes, un message important de cohérence du monde des adultes. Une attitude non jugeante envers les parents fait partie de la posture de départ pour qu'une collaboration soit possible. Des difficultés particulières sont perçues dans les milieux de familles migrantes. L'exemple du projet de formation des parents « FemmesTISCHE » (rencontres informelles animées par des personnes des communautés formées, se faisant dans un cadre privé et dans la langue des participant-e-s) est une formule de prévention par les pairs permettant d'atteindre les familles migrantes, de renforcer les parents et de faciliter l'accès aux possibilités de soutien existantes.

## **II. Séance plénière**

**Séance plénière :** M. Graf, Directeur, Addiction Info Suisse  
K. Carrasco, Collaborateur scientifique, Rel'ier

### **Points principaux :**

#### **1) L'attente du politique**

La commande politique est au centre des préoccupations. Il existe une dissonance entre, d'un côté, un mandat précis axé sur le symptôme et la volonté du politique et de la société d'éliminer ce dernier (par exemple : faire disparaître la consommation de substances illégales, rendre moins bruyantes les rues la nuit, gérer les déchets dans les parcs publics etc.) et de l'autre côté, la nécessité vécue par les professionnels en contact

avec les jeunes de considérer la problématique dans son ensemble afin d'aider réellement ceux qui vont mal. Bien que le mandat s'articule sur des objectifs précis à court terme, la réalité demande plus de souplesse et de temps.

## **2) Le travail en réseau et l'interdisciplinarité**

Oser sortir de son réseau spécifique, se décroiser et travailler en interdisciplinarité semble une préoccupation de tous. Cette démarche est toutefois jugée difficile, mais également indispensable à la gestion d'une situation dans son ensemble. Il est en outre important de se sentir tous responsables face à des jeunes en situation de vulnérabilité et ne pas rejeter la faute sur d'autres.

La recherche d'avis extérieurs (autres réseaux, autres domaines) semble enfin plus importante pour les participants que la formation continue au sens strict du terme.

## **3) Les ressources naturelles**

L'institutionnalisation d'un processus ou la création d'un réseau type ne semble répondre que partiellement au sentiment d'ignorance de savoir à qui s'adresser. Les participants reconnaissent en revanche l'utilité d'un réseau naturel (souvent diversifié) et des liens directs (avec qui nous avons l'habitude de travailler jusqu'à présent lorsque surgit un problème?). Cette optique implique toutefois d'accepter des solutions différentes et adaptées aux différents contextes. L'application de « recettes toutes faites » ne peut pas être transposée d'un environnement A vers un environnement B, sans prise en considération des particularités régionales et contextuelles.

Une piste pourrait être que chaque milieu identifie, dans son propre réseau, les ressources potentielles, pour ensuite discuter celles-ci avec d'autres milieux et réseaux. La recherche « du plus petit dénominateur commun » semble constituer l'une des bonnes pratiques.

## **4) « Comment agir » plus important que « savoir repérer »**

Il ressort de la majorité des ateliers le sentiment de se sentir parfois démuni face à des jeunes qui vont moins bien. Les questions suivantes se posent : quand agir ? à qui s'adresser ? que proposer comme alternative ? La question est moins de savoir comment déterminer des symptômes ou des signes d'une vulnérabilité (quoi ?) que de savoir comment gérer les situations de crise ou de vulnérabilité (que faire ?).

**Kim Carrasco**  
Collaborateur scientifique  
Rel'ier

**Jade Ruppen**  
Chargée de Programme  
GREA

**Xavier Decotignie**  
Civiliste  
GREA

20.10.2011